



SEREZ-VOUS L'ÉCOLE LA PLUS VERTE À DRUMMONDVILLE?

POURQUOI UN CONCOURS INTERÉCOLES?



Au cours des dernières années, le gouvernement provincial a adopté une Politique québécoise de gestion des matières résiduelles dont l'objectif fondamental est que « la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime ». Pour ce faire, le plan d'action vise à bannir les matières organiques de l'enfouissement.

Afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles en milieu scolaire, le Service de l'environnement de la Ville de Drummondville organise un concours interécoles dans le but d'inciter les jeunes et le personnel à intégrer des actions environnementales à leur quotidien. Dans le cadre de ce concours, qui s'échelonne de janvier à avril 2020, divers critères seront évalués afin de déterminer **L'ÉCOLE LA PLUS VERTE À DRUMMONDVILLE!**



SAVIEZ-VOUS QUE...
près de 85 % des matières générées sont recyclables ou compostables?



DATES IMPORTANTES

Tournée des écoles
PRÉSENTATION DU CONCOURS
Novembre et Décembre 2019

DÉBUT DU CONCOURS
20 janvier 2020

Tournée d'évaluation
ÉVALUATION DES CRITÈRES
Mars et Avril 2020

FIN DU CONCOURS
20 avril 2020

ANNONCE DES GAGNANTS
Mai 2020



POURQUOI PARTICIPER?

En participant au concours interécoles, votre établissement scolaire court la chance de gagner un spectacle de « Sciences en Folie » en mai ou juin 2020. Cette entreprise offre une variété d'ateliers et de spectacles scientifiques qui attirent la curiosité des jeunes du préscolaire jusqu'à la sixième année du primaire.

LA RECETTE DU SUCCÈS!

- UNE DIRECTION CONVAINCUE ET ENTHOUSIASTE
- DES ENSEIGNANTS INFORMÉS, MOBILISÉS ET APPUYÉS
- DES ÉLÈVES ENCOURAGÉS ET RÉCOMPENSÉS
- DES CONCIERGES APPUYÉS ET INFORMÉS





L'ÉVALUATION POUR DÉTERMINER L'ÉCOLE LA PLUS VERTE À DRUMMONDVILLE SE DÉROULERA EN DEUX TEMPS.

Tout d'abord, lors de la tournée d'évaluation, divers critères de base seront évalués. Ensuite, des points supplémentaires seront attribués à chacune des activités environnementales mises en place par votre école. Afin que chacune de vos actions soit considérée dans le concours, il est essentiel de faire parvenir au Service de l'environnement, via courrier électronique, les informations en lien avec chacune des activités réalisées en y ajoutant toute preuve visuelle pertinente (photos, vidéos, etc.).

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE BASE

- Utilisation des bacs bruns et verts dans les classes, les salles de bains, la cafétéria et au service de garde.*
- Tri adéquat des matières résiduelles dans l'école.
- Création d'un comité environnement ou d'une patrouille verte scolaire.
- Nomination d'un élève responsable par classe pour faire le tri et vider les bacs.
- Utilisation de bouteilles d'eau réutilisables par les élèves et les membres du personnel.



POUR OBTENIR DES POINTS SUPPLÉMENTAIRES, VOICI QUELQUES IDÉES D'ACTIVITÉS À RÉALISER.

- Décorer des minibacs bruns.
- Faire un concours de la plus grande boulette de sacs de plastique.
- Bricoler à partir de matériaux récupérés.
- Créer une comptine sur l'environnement.
- Décorer le « hall » d'entrée de l'école avec une murale sur l'environnement.
- Organiser un échange de livres entre les élèves.
- Organiser des ateliers de cuisine avec des produits locaux.
- Organiser une corvée de nettoyage de la cour et faire un bon tri des matières.
- Organiser un dîner-causerie sur le thème de l'environnement.
- « Journée doudou... on baisse le chauffage! »
- « Journée sans papier. »
- « Lecture dans le noir... on éteint les lumières! »
- « Journée lunch écologique zéro déchet. »
- Etc.



SURPRENEZ-NOUS EN RÉALISANT VOS PROPRES ACTIVITÉS!!



L'application

GÈRE TA POUBELLE

accessible depuis le WWW.DRUMMONDVILLE.CA, fournit la liste complète des matières acceptées dans les différents bacs.

COMMENT NOUS PRÉSENTER VOS ACTIVITÉS POUR OBTENIR DES POINTS SUPPLÉMENTAIRES

ACTIVITÉ ORGANISÉE : _____

NOMBRE DE JEUNES PARTICIPANTS : _____

FRÉQUENCE : _____

PERSONNE RESPONSABLE : _____

Faites-nous parvenir photos / vidéos de votre activité en pièce jointe au environnement@drummondville.ca

*Notez que la mise en place d'un système de tri est de la responsabilité de l'école. Différents contenants peuvent être confectionnés par les élèves et utilisés pour assurer une gestion adéquate des matières résiduelles.